

Versailles infos

n°10 - Février 2018

Circulaire aux S1

CONGRÈS ACADÉMIQUE

MARDI 6 MARS 2018 À LA SECTION ACADÉMIQUE D'ARCUEIL

Mercredi 14 et Jeudi 15 mars 2018 Au lycée Nadia et Fernand Léger d'Argenteuil

Un congrès, pourquoi?

Le SNES-FSU est un syndicat démocratique. Cette affirmation n'est pas une coquille vide. Tous les trois ans, les mandats (= ce que défend le SNES-FSU) sont définis à l'occasion du congrès du SNES. Chaque syndiqué peut s'exprimer à cette occasion, en participant aux débats dans son établissement et au congrès qui se déroule dans son académie. Des délégués iront ensuite porter les mandats du congrès académique au congrès national, où après 5 jours de débats et de votes, le SNES -FSU sera doté d'une nouvelle « feuille de route », ses mandats pour 3 ans.

Un congrès, comment?

Les rapports préparatoires sont découpés en 4 thèmes (voir ci-dessous). Ils ont été élaborés par la direction nationale et servent de base de discussion entre syndiqués dans les établissements et dans les congrès académiques.

NB: Nul besoin de tout lire et tout analyser pour pousser la porte du congrès académique, chacun peut choisir d'analyser le thème de son choix.

<u>1ère</u> étape : débattre au sein de la section SNES-FSU de son établissement, entre syndiqués, de ces différents thèmes et désigner les syndiqués qui participeront au congrès académique (cf. page 2).

2ème étape : congrès académique du SNES-FSU Versailles :

- commissions du congrès académique : il s'agit de réunions par thème, où chacun présente son analyse, ses propositions. Les rapporteurs académiques en prennent bonne note. Les commissions du congrès du SNES Versailles se dérouleront le mardi 6 mars, à la section académique, à Arcueil.
- plénière du congrès académique : les rapporteurs académiques présentent la synthèse des travaux en commissions, notamment la prise en compte des réflexions proposées lors des commissions. A l'issue de cette présentation et de nouvelles discussions, les textes sont mis au vote et deviennent, une fois adoptés, les mandats du congrès académique. Les plénières du congrès académiques se dérouleront les mercredi 14 et jeudi 15 mars, au lycée Nadia et Fernand Léger, à Argenteuil.

3ème étape : à l'occasion du congrès national, les délégués académiques défendent les textes votés lors du congrès académique. Les mandats nationaux sont alors votés au bout de 5 jours de débats intenses. Le congrès national se déroulera à Rennes du 26 au 30 mars 2018.

SOMMAIRE

P. 1 : Congrès P. 2 : Être délégué(e)

3-4 : Carrière : avancement exceptionnelle

P. 5 : Modèle d'autorisation

d'absence et mandat syndical P. 6 : stage non-titulaire

SNES Versailles Infos - N° de Commission Paritaire 1122S05547 N° ISSN 1291-5246 Hebdomadaire - Prix de vente 2 euros - Abonnement 12 euros -Édité par section académique du SNES de Versailles (Syndicat National des Enseignements du Second degré) 3, rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cedex - Tél. : 01 41 24 80 56 -Directrice de publication Marie Chardonnet Imprimé par l'imprimerie spéciale du SNES.

Les thèmes du congrès :

THÈME 1: SECOND DEGRÉ: DE L'AMBITION POUR TOUTES ET TOUS

Alors que le gouvernement avance ses pions pour transformer en profondeur le lycée et le bac, quelle réforme voulons-nous ? Deux ans après collège2016, comment sortir de l'impasse ? Comment faire face à l'hétérogénéité croissante dans nos classes ? Ouel avenir pour l'Éducation Prioritaire ?...

THÈME 2 : ÉTABLISSEMENTS ET PERSONNELS : NOS MÉTIERS EN QUESTION

Autonomie, liberté pédagogique... les termes sont nombreux et la confusion est souvent savamment entretenue. Que mettons-nous derrière ces concepts ? Quel rôle pour le conseil pédagogique ? Alors qu'un début de revalorisation a été initié par le PPCR (freiné par l'actuel gouvernement), quelles revendications pour une revalorisation d'ampleur de nos métiers ? Comment améliorer la situation des TZR ?...

THÈME 3 : DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS, PROMOUVOIR DES ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Quelle résorme des retraites ? Quel rôle et quelle place pour les services publics dans le contexte actuel ? Quel avenir pour la protection sociale?...

THÈME 4: POUR UN SYNDICALISME RÉNOVÉ, RENFORCÉ ET MOTEUR DU PROGRÈS SOCIAL Quelles évolutions pour le SNES et la FSU?